



CONFÉRENCE
ANNUELLE
2019

LA RESPONSABILITÉ
SOCIALE
AU CŒUR
DE NOS ORGANISATIONS

PROGRAMME

18 AU 20 SEPTEMBRE 2019 | CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC



ASSOCIATION DE LA RETRAITE ET
DES AVANTAGES SOCIAUX DU QUÉBEC

La responsabilité sociale au cœur de nos organisations

Pour un engagement stratégique et durable

Le cadre réglementaire, éthique et social avec lequel nos organisations doivent composer s'est resserré au cours des dernières années. Les enjeux à ce chapitre se multiplient et se complexifient pour tous les intervenants impliqués dans la gestion des régimes de retraite et d'avantages sociaux.

Les organisations doivent repenser le mieux-être au travail tout en augmentant la productivité des employés. On attend des administrateurs une amélioration continue des règles de gouvernance et des pratiques sociales et environnementales, et ce, sans nuire à la performance des organisations. Les responsables de régimes de retraite et leurs mandataires sont mobilisés face à la nécessité d'adopter des pratiques d'investissement responsable sans sacrifier de rendement financier ni compromettre leur rôle fiduciaire.

Comment aligner vos objectifs d'affaires à une stratégie d'impact durable pour la société? Quelles sont les pratiques prometteuses et porteuses d'avenir qui ont été retenues par les organisations les plus avancées à ce chapitre?

L'édition 2019 de la Conférence annuelle de l'ARASQ réunira plusieurs experts du milieu de la retraite, de l'assurance collective et de l'investissement qui ont développé des stratégies cohérentes pour intégrer la responsabilité sociale au cœur de leurs processus. Ils vous proposeront des réflexions et des approches concrètes liées à l'engagement et la responsabilité sociale.

Bonne conférence !

LE COMITÉ ORGANISATEUR

CONFÉRENCIERS CONFIRMÉS



Léopold Beaulieu
Fondation



Christiane Bergevin
Bergevin Capital



Karel Mayrand
Fondation David Suzuki



Clément Gignac
iA Groupe financier



Michael Sabia
CDPQ



Pierre-Olivier Pineau
HEC Montréal



Jean Michaud



Guy Cormier
Desjardins



Jacynthe Côté
Hydro Québec



Bernard Lord
Croix Bleue Medavie



Antoine Bégin
BiogeniQ



Bernard Bitar
Desjardins



Bénédicte Lachaux
Banque Nationale



Patrick Lynch
Fiera Comox



Émilie Dugas
VIA Rail Canada



Maxime Durivage
iA Groupe financier



Pierre Girard
RRCOEGQ



Martin Neveu
Normandin Beaudry



Marie-Claude Pelletier
Levia



Louis-François Poiré
Ubisoft



F. Hubert Tremblay
Mercer

DES SÉANCES

SÉANCE D'OUVERTURE

Tout sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour les comprendre et bien les intégrer au cœur de nos activités.

Un tour complet de la question avec, Léopold Beaulieu, Christiane Bergevin et Karel Mayrand.

DÉJEUNER-CONFÉRENCE

Une heure au cœur de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Clément Gignac discute des grands enjeux de la Caisse avec son PDG, Michael Sabia.

PLÉNIÈRE

L'impact des changements climatiques sur l'économie et la gestion de portefeuille : de la théorie à la pratique.

État des lieux et démystification avec trois experts : Gilles Lavoie, Jean Michaud et Pierre-Olivier Pineau.

SÉANCE DE FERMETURE

Vers une société plus juste et équitable.

Discussion avec trois dirigeants réputés pour leurs actions et leurs convictions, déterminés à travailler collectivement : Guy Cormier, Jacynthe Côté et Bernard Lord.

SÉANCES ASSURANCES COLLECTIVES

- La Responsabilité sociale des entreprises : quoi de neuf, incontournable et concret pour l'employeur?
- Le cas Banque Nationale : un programme innovateur en santé et mieux-être.
- La pharmacogénétique au service de la santé.

SÉANCES RETRAITE

- Les clauses d'excédent d'actif, un aspect à ne pas négliger.
- Le cas VIA Rail : s'attaquer à la pérennité de ses programmes de retraite pour dégager de la marge de manœuvre et mieux se positionner pour l'avenir.
- Troisième sujet à venir.

SÉANCES PLACEMENT

- Investir en infrastructures : objectifs, perspectives et considérations pour une fondation durable.
- Pleins feux sur l'immobilier et les placements privés : leur incidence sur l'environnement et la société sous la loupe.
- Mondialisation des placements : opportunités, gouvernance et facteurs de risque.

TOURNOI DE GOLF DE LA CONFÉRENCE

Cette année, le tournoi de golf de la Conférence annuelle se déroulera le 18 septembre 2019 au Club de Golf Royal Québec.

- Tarif - inscription individuelle : 150 \$
- Tarif - inscription quatuor : 600 \$

Plus de détails à venir bientôt.

ARTISTES INVITÉS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉBUT DES INSCRIPTIONS : 19 MARS 2019



INSCRIPTIONS

TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LA CONFÉRENCE

En vigueur jusqu'au 31 mai 2019. Les tarifs seront majorés de 100 \$ à compter du 1^{er} juin 2019.

Membres : 825 \$

Non membres : 1 250 \$

Conjoints : 525 \$

Le coût d'inscription pour conjoints inclut un accès à toutes les activités à l'exception des séances et formations.

ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

Le remboursement des frais d'inscription à la conférence sera possible jusqu'au 9 août 2019. Entre le 10 et le 31 août, des frais d'administration de 200 \$ seront prélevés. Après le 31 août, seules les substitutions complètes de participants seront acceptées. Notez que la politique d'annulation de votre hébergement est indépendante de celle de la Conférence de l'ARASQ.



HÉBERGEMENT

Les membres « promoteurs de régimes » (les représentants de promoteurs de régimes de retraite, de comités de retraite et les responsables d'avantages sociaux) bénéficieront d'un privilège de réservation de chambres au Hilton Québec à compter du 19 mars 2019. Les membres « fournisseurs » bénéficieront du privilège de réservation de chambre à compter du 21 mars 2019. Tous les membres recevront un courriel au début du mois de mars 2019 incluant les informations pour pré-réserver leur chambre au Hilton Québec. Les réservations auprès d'autres établissements sont laissées à votre entière discrétion.



FORMATION CONTINUE

La conférence est admissible à titre de dépense de formation en vertu du Règlement sur les dépenses de formation admissibles (Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre). Une demande de reconnaissance de cette activité sera déposée auprès de la Chambre de sécurité financière (UFC) et auprès du Barreau du Québec dans le cadre de la formation continue obligatoire. La conférence peut également permettre de respecter les exigences de PPC de l'Institut canadien des actuaires.